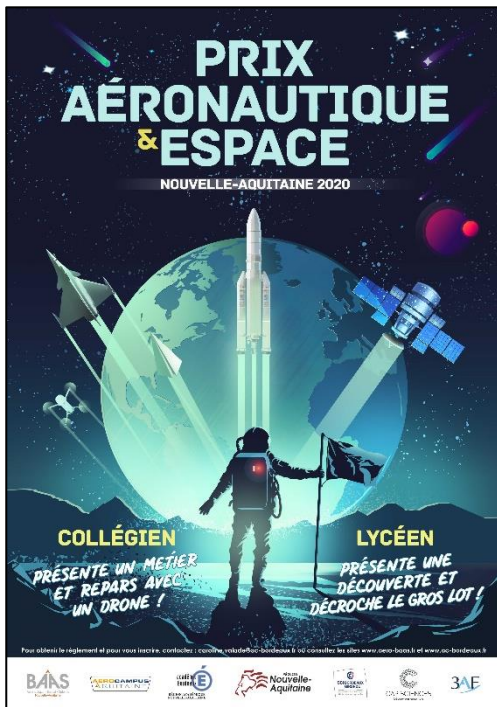


PRIX AERONAUTIQUE ET ESPACE NOUVELLE-AQUITAINE 2020

La Charente Maritime et la Gironde, grands vainqueurs.

Les départements de la Vienne et des Pyrénées-Atlantiques également sur le podium.



Susciter des vocations et développer l'intérêt des jeunes pour la filière aéronautique, telle est l'ambition du Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine. 74 équipes ont participé à la 18^e édition du prix, représentant ainsi 380 collégiens et lycéens de tous les départements des académies de Poitiers et Bordeaux.

Face aux contraintes du confinement lié au COVID-19, les animateurs du prix ont fait preuve d'agilité comme les ingénieurs lors des projets aéronautiques et ont modifié le règlement afin de valoriser le travail réalisé par les élèves et leurs professeurs depuis leur inscription. Toutes les présentations orales ont été transformées en vidéos réalisées par les élèves, chacun se filmant seul dans son environnement de confinement. Un important travail de montage a permis à chaque équipe de montrer son potentiel créatif. 12 équipes ont réussi à relever ce challenge et à

fournir leurs vidéos en temps et en heure, tout en respectant ce nouveau cahier des charges.

Une cinquantaine de lycéens et collégiens ainsi que leurs professeurs ont assisté à la cérémonie d'annonce du palmarès du « Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine 2020 », le 15 juin en visioconférence. Les participants ont été évalués par les membres du jury composé principalement de membres de BAAS, d'entreprises de l'aéronautique, mais également de représentants de l'Académie de Bordeaux et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les représentants des différents partenaires étaient virtuellement présents. On retiendra en particulier la présence de : Maud Pawlowski, Conseil Régional d'Aquitaine, Thierry Kessenheimer, DRAFPICA représentant les 3 rectorats d'académie (Bordeaux, Poitiers et Limoges), Hervé Austruy, Président de la 3AF Aquitaine, Alexandre Le Camus, délégué général de BAAS, Jean-Luc Engerand, Président d'Aérocampus et Caroline Valade-Escande, Ingénieur pour l'Ecole, animatrice du prix. Le palmarès a été annoncé par Gilles Fonblanc, président de BAAS.

Le collège Pierre Loti de Rochefort (17) et le lycée Montesquieu de Bordeaux (33) ont remporté les premiers Prix de leur catégorie. Le collège René CASSIN de l'Isle Jourdain (86) et le lycée Saint Cricq de Pau sont à la deuxième place. Les troisièmes de leur catégorie sont le collège Pierre Loti de Rochefort (17) et le lycée Gustave Eiffel de Bordeaux (33). Il est à noter que le lycée Montesquieu et

le collège René Cassin participaient pour la première fois à ce concours.

De nombreux prix offerts par les partenaires de ce concours

Chaque membre des trois premières équipes de la catégorie « collèges » a eu le plaisir de gagner des drones radiocommandés avec caméra embarquée, offerts par BAAS, la 3AF et le campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique de Poitiers. Quant aux 3 équipes lauréates du prix « lycées », chacun repart avec un iPad 7, offert par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Chaque établissement a reçu un trophée et une maquette d'avion Dassault. De nombreux goodies offerts par les entreprises membres de BAAS ont également été remis à l'ensemble des participants.

PALMARES PRIX AERONAUTIQUE ET ESPACE NOUVELLE-AQUITAINE 2020

Prix collégiens

- **1er prix** : Collège PIERRE LOTI, Rochefort (17)
- **2ème prix** : Collège RENE CASSIN, L'Isle Jourdain (86)
- **3ème prix** : Collège PIERRE LOTI, Rochefort (17)

Prix lycéens

- **1er prix** : Lycée MONTESQUIEU, Bordeaux (33)
- **2ème prix** : Lycée SAINT CRICQ, Pau (64)
- **3ème prix** : Lycée GUSTAVE EIFFEL, Bordeaux (33)

Retrouvez les vidéos des vainqueurs sur le site de [BAAS](#)

A propos du Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine :

Créé en 2002 par le Rectorat de l'Académie de Bordeaux et l'association BAAS, ce concours s'appuie sur un partenariat fidèle avec la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Association Aéronautique Astronautique de France (3AF) et les Campus des Métiers et des Qualifications de l'Aéronautique (Poitiers et Aérocampus de Bordeaux).

A propos de BAAS :

Association Loi de 1901 fondée en 1983 qui fédère les dirigeants des grands établissements civils et militaires et des instances représentatives de l'industrie Aéronautique, Spatiale, Défense de Nouvelle-Aquitaine, au service de la promotion et du développement de la filière.

aero-baas.fr

Contact pour renseignements techniques :

Caroline VALADE – Ingénieur Pour l'Ecole / Rectorat de Bordeaux – 07 86 02 30 87 – valade.ipe@gmail.com